



Bruxelles, le 30 juin 2022
Pour diffusion immédiate

FRAÎCHEMENT DIPLOMÉ ? PROCHAIN ÉTAPE : LA PRÉCARITÉ !

Ce vendredi à 16h, à la rue Neuve, les Jeunes CSC organiseront un « die-in » afin de rendre symboliquement visibles les mornes perspectives d'avenir des futurs diplômés privés de sécurité sociale.

L'été est arrivé et amène avec lui les vacances, le soleil et la détente, ... mais pour des milliers de jeunes, c'est la boule au ventre qui annonce le début de cette saison. En effet, pour ces jeunes fraîchement diplômés, l'été rime avec entrée sur le marché du travail, moment charnière durant lequel ils se trouvent bien démunis en l'absence de couverture sociale.

La première étape pour eux est de s'inscrire auprès d'Actiris, de l'ADG, du VDAB ou du Forem afin d'entamer leur stage d'insertion professionnelle (SIP) qui durera un an, durant lequel aucune aide financière ne leur sera accordée. Au cours de celui-ci, leur recherche active d'emploi sera contrôlée deux fois. Après deux évaluations positives, les jeunes qui n'auront pas décroché un travail pourront alors enfin accéder à la sécurité sociale en bénéficiant des allocations d'insertion. Tous ? Loin de là ! En 2012, le gouvernement Di Rupo a restreint l'accès aux allocations d'insertion. Ensuite, le gouvernement Michel en a durci l'accès. Cette politique est inefficace en matière d'insertion des jeunes sur le marché du travail, comme l'a récemment rappelé une étude¹. Elle a également pour conséquence l'explosion de l'emploi intérimaire, qui condamne les jeunes à un avenir à la petite semaine.

Nicolas témoigne : « *Aujourd'hui, je vis chez mes parents qui me donnent 50€ d'argent de poche, il ne sera pas facile pour moi de trouver du boulot après mes études, si je n'ai pas d'aide en plus, ce ne sont pas ces 50€ qui couvriront toutes les dépenses liées à ma recherche d'emploi.* ». Francis découvre ce qui l'attend « *Je jongle déjà entre job étudiant, aide de la famille, épargne et CPAS pour m'en sortir. Je finirai les études à 25 ans et vous me dites que j'aurai un an sans rien ?* »

Depuis plusieurs années, les Jeunes CSC constatent un appauvrissement alarmant de la jeunesse. La tranche d'âge des 15-24 est la deuxième à présenter le risque de pauvreté le plus important, cette situation n'est pas acceptable dans un pays riche comme la Belgique. Aujourd'hui, 36% des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ont de 18 à 24 ans (alors qu'ils ne représentent que 10,2% de la population). En 2019, près de 23000 étudiants émargeaient au CPAS (en 2003, ils étaient 4500).

Durant l'été, les Jeunes CSC continueront de sensibiliser la population et de mettre la pression sur le gouvernement Vivaldi afin de rendre aux jeunes l'accès à la sécu au moyen d'une pétition et d'une campagne d'agitation.

STOP à la galère en début de carrière + de blé, + de sécurité sociale, + de dignité

- Pour la possibilité d'accéder à la sécu jusqu'à 30 ans
- Pour un accès à cette protection sans limite dans le temps
- Pour une période d'attente en vue d'accéder à la sécu réduite à 75 jours

Plus d'infos sur notre campagne ? : <https://www.jeunes-csc.be/campagnealloc>

Jeunes CSC

¹ <https://www.rtf.be/article/priver-les-jeunes-d-allocations-d-insertion-a-ete-totalement-inefficace-selon-une-etude-11013383>

Personne de contact :

Jeanne Maillart, Responsable Nationale – 0472/80.01.16 – jeanne.maillart@acv-csc.be